



HANDBALL CLUB COUDRAYSIEN

DOSSIER D'INSCRIPTION

SAISON 2019/2020

RENSEIGNEMENTS SUR L'ADHÉRENT

Tarifs (hors frais de mutation)

Années de naissance	Catégories	Cotisation annuelle après 31/07/2019	Cotisation annuelle <u>AVANT</u> 31/07/2019 (*)
2001 et avant	Seniors	170 euros	155 euros
2002 à 2004	-18 / Seniors	150 euros	140 euros
2005 à 2008	-13 / -15	130 euros	120 euros
2009 et après	Ecole de hand (baby, -7/9), -11	120 euros	110 euros
	Loisirs (toutes années)	120 euros	110 euros

Une réduction de 15% est appliquée à partir de la 2^{ème} inscription hors cotisation dirigeant (Limité aux inscriptions dans un même foyer)

(*) : Dossier complet et règlement remis au plus tard le 31 juillet 2019

Sexe : Féminin Masculin Taille textile : _____ Date de naissance : / /

Nom : Prénom :

Nationalité:..... Adresse:

Code postal : Ville :

Tél. Dom. : Tél. Portable de l'adhérent :

Email de l'adhérent (écrire lisiblement) :

.....@.....

SI ADHERENT MINEUR Tél. Portable du responsable légal :

Email du responsable légal (écrire lisiblement) :

.....@.....

Attestation Employeur Feuille de la C.A.F. dépôt obligatoire avant le 01/10/2019

Le joueur était-il inscrit l'année dernière dans un autre Club : OUI NON

Si OUI, Nom du club quitté :

Dans le cas d'une mutation, merci de vous rapprocher d'un dirigeant.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au Secrétariat.

Par la signature du présent document, vous consentez au traitement et à la sauvegarde de ces données par le HBCC, dans la limite des données nécessaires à la gestion de l'Association.

Le joueur signataire de la licence atteste avoir pris connaissance et s'engage à respecter le règlement intérieur et la charte du Handball Club Coudrayisien.

Le : _____ / _____ / 2019

Signature : (Représentant légal, pour mineur)

Contact : Chantal MARGOTTIN

37, Chemin des Lorittes - 91100 Corbeil-Essonnes

☎ Port. 06.74.05.67.54

Email : handball.coudray@gmail.com - Site : www.hbccoudrayisien.fr



HANDBALL CLUB COUDRAYSIEN
DOSSIER D'INSCRIPTION
SAISON 2019/2020

AUTORISATION

Je soussigné, parent ou représentant légal du mineur ou majeur protégé,

..... représentant

légal de, autorise :

- Mon enfant à adhérer au Handball Club Coudrayisien et la Fédération Française de Handball pour les pratiques sollicitées et dans le respect des règlements fédéraux.
- Mon enfant à être véhiculé par les dirigeants du club et les accompagnants (dont je fais partie) lors des déplacements.
- Les responsables du club à prodiguer ou faire prodiguer tout soin nécessaire et, le cas échéant, à décider du transfert de mon enfant à l'hôpital, par un service d'urgence (pompiers, SAMU), pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie.
- La prise de photos de mon enfant par les membres du HBCC et leur publication éventuelle, sans contrepartie, sur le site internet du club, les publications du club, sur les panneaux d'affichage et / ou tout support de communication.
- Autorise tout préleveur, agréé par l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) ou missionné par la Fédération internationale (IHF) ou la Fédération européenne de handball (EHF), dûment mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur ledit enfant mineur ou le majeur protégé.

Le : ___ / ___ / 2019

Signature :

Coordonnées des Parents :

Portable de la Mère : Portable du Père :

Tél. en cas d'urgence lors de l'entraînement :

E-mail des Parents (*écrire lisiblement*) :

.....@.....

Contact : Chantal MARGOTTIN

37, Chemin des Lorittes - 91100 Corbeil-Essonnes

☎ Port. 06.74.05.67.54

Email : handball.coudray@gmail.com - Site : www.hbccoudrayisien.fr



HANDBALL CLUB COUDRAYSIEN
DOSSIER D'INSCRIPTION
SAISON 2019/2020

AUTORISATION

SUR LA LIBRE UTILISATION DE L'IMAGE D'UNE PERSONNE MINEURE

Je soussigné(e)

Demeurant :

Enfant :

Autorise la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle mon enfant apparaît ; ceci, sur différents supports (écrit, électronique, audio-visuel) et sans limitation de durée. Je reconnais avoir pris connaissance de l'utilisation qui en est faite dans le cadre de la publication, de la promotion et de la publicité à l'usage exclusif du **Handball Club Coudraysien**.

Je reconnais également que les utilisations éventuelles ne peuvent porter atteinte à ma vie privée et, plus généralement, ne sont pas de nature à lui nuire ou à lui causer un quelconque préjudice. Cette autorisation est faite à titre gracieux ; aucune contre-partie ne pourra être exigée du fait de l'utilisation de l'image de mon enfant.

Fait à :

Le :

Signature :

Selon les articles 226-1 à 226-8 du Code civil, tout individu jouit d'un droit au respect de sa vie privée ainsi que d'un droit à l'image. En vertu de ces dispositions, la publication ou la reproduction d'une photographie sur laquelle une personne est clairement reconnaissable n'est possible qu'avec son consentement préalable, que l'image soit préjudiciable ou non. Font exception à cette règle les photos de foule où la personne n'est pas le sujet centrale ou bien les photos prises de loin ou de dos. Un document manuscrit doit ainsi être signé par la ou les personnes concernées par la photographie. Le document doit en outre faire apparaître les mentions permettant de faire référence aux photos concernées par l'autorisation et à l'utilisation qui en est faite.

Il ne peut en aucun cas être établi d'autorisation globale, couvrant tout type de photographie impliquant la personne. Cas des enfants mineurs. Dans le cas des enfants mineurs, la signature d'autorisation des parents de l'enfant ou de ses tuteurs légaux doit également être obtenue par écrit. De plus, La diffusion de photos et de vidéos sur le site internet du club est autorisée par les licenciés, parents de mineurs et accompagnateurs. Sauf avis contraire des concernés formulé par lettre recommandée, et dans ce cas seulement, celles-ci seront effacées dans les plus brefs délais. Pour les mineurs, la demande d'effacement sera faite par les parents.

Contact : Chantal MARGOTTIN

37, Chemin des Lorittes - 91100 Corbeil-Essonnes

☎ Port. 06.74.05.67.54

Email : handball.coudray@gmail.com - Site : www.hbccoudraysien.fr



HANDBALL CLUB COUDRAYSIEN
DOSSIER D'INSCRIPTION
SAISON 2019/2020

AUTORISATION

SUR LA LIBRE UTILISATION DE L'IMAGE D'UNE PERSONNE

Je soussigné(e)

Demeurant :

Autorise la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle j'apparais ; ceci, sur différents supports (écrit, électronique, audio-visuel) et sans limitation de durée. Je reconnais avoir pris connaissance de l'utilisation qui en est faite dans le cadre de la publication, de la promotion et de la publicité à l'usage exclusif du **Handball Club Coudraysien**.

Je reconnais également que les utilisations éventuelles ne peuvent porter atteinte à ma vie privée et, plus généralement, ne sont pas de nature à me nuire ou à me causer un quelconque préjudice. Cette autorisation est faite à titre gracieux ; aucune contre-partie ne pourra être exigée du fait de l'utilisation mon image.

Fait à :

Le :

Signature :

Selon les articles 226-1 à 226-8 du Code civil, tout individu jouit d'un droit au respect de sa vie privée ainsi que d'un droit à l'image. En vertu de ces dispositions, la publication ou la reproduction d'une photographie sur laquelle une personne est clairement reconnaissable n'est possible qu'avec son consentement préalable, que l'image soit préjudiciable ou non. Font exception à cette règle les photos de foule où la personne n'est pas le sujet centrale ou bien les photos prises de loin ou de dos. Un document manuscrit doit ainsi être signé par la ou les personnes concernées par la photographie. Le document doit en outre faire apparaître les mentions permettant de faire référence aux photos concernées par l'autorisation et à l'utilisation qui en est faite.

Il ne peut en aucun cas être établi d'autorisation globale, couvrant tout type de photographie impliquant la personne. Cas des enfants mineurs. Dans le cas des enfants mineurs, la signature d'autorisation des parents de l'enfant ou de ses tuteurs légaux doit également être obtenue par écrit. De plus, La diffusion de photos et de vidéos sur le site internet du club est autorisée par les licenciés, parents de mineurs et accompagnateurs. Sauf avis contraire des concernés formulé par lettre recommandée, et dans ce cas seulement, celles-ci seront effacées dans les plus brefs délais. Pour les mineurs, la demande d'effacement sera faite par les parents.

Contact : Chantal MARGOTTIN

37, Chemin des Lorittes - 91100 Corbeil-Essonnes

☎ Port. 06.74.05.67.54

Email : handball.coudray@gmail.com - Site : www.hbccoudraysien.fr



HANDBALL CLUB COUDRAYSIEN

DOSSIER D'INSCRIPTION

SAISON 2019/2020

A CONSERVER PAR L'ADHERENT

Vous avez reçu ou allez recevoir un email, expéditeur **GestHand** (Vérifier dans la liste des messages indésirables ou Spams), vous invitant à compléter votre fiche personnelle et à scanner tous les documents nécessaires à la mise à jour de votre dossier de renouvellement ou à l'initialisation de votre nouvelle inscription.

La liste des éléments à scanner et à télécharger est :

Pour les nouveaux inscrits

- Le **CERTIFICAT MEDICAL**, TAMPONNE, avec la mention « apte à la pratique du handball en compétition ou en loisir »
- L'**AUTORISATION PARENTALE** pour les mineurs ou majeurs protégés
- Une photographie d'identité
- Votre carte d'identité ou passeport ou livret de famille

Pour les renouvellements

- L'**ATTESTATION - QUESTIONNAIRE DE SANTE** dûment signée (si conditions requises respectées – sinon **CERTIFICAT MEDICAL** en bonne et due forme)
- L'**AUTORISATION PARENTALE** pour les mineurs ou majeurs protégés

Quand vous aurez finalisé votre inscription informatique, le club validera définitivement votre inscription après vérification de votre dossier informatique et du dossier papier que vous aurez remis.

Ce dossier papier doit contenir :

- La **FICHE D'INSCRIPTION** complétée et signée par le licencié ou les parents (mineurs)
- L'**AUTORISATION PARENTALE** renseignée et signée pour les adhérents mineurs
- L'**AUTORISATION DE LIBRE UTILISATION DE L'IMAGE** renseignée et signée
- L'original du **CERTIFICAT MEDICAL** tamponné OU l'original de **L'ATTESTATION - QUESTIONNAIRE DE SANTE** signée
- Le règlement de la cotisation (Chèque à l'ordre du 'HBC COUDRAYSIEN', Espèces, Coupons Sport – *Chèque de caution à fournir en cas de remise ultérieure des coupons sport*)

Pour les nouveaux inscrits, fournir en plus :

- Une photocopie de la carte d'identité, du passeport ou livret de famille
- Une photographie d'identité

La licence est dématérialisée. En conséquence vous la recevrez par message électronique.

Si vous n'avez pas la possibilité d'utiliser ce mode d'inscription par Internet, vous pouvez apporter l'ensemble des documents demandés à l'entraînement, nous vous accompagnerons dans ces démarches.

Pour toute demande relative aux inscriptions, merci de vous adresser directement aux responsables du club suivants : **Chantal MARGOTTIN** – 06 74 05 67 54 – Trésorière
Sophie GRANDVAL – 06 52 45 36 44 – Secrétaire

Contact : Chantal MARGOTTIN

37, Chemin des Lorittes - 91100 Corbeil-Essonnes

☎ Port. 06.74.05.67.54

Email : handball.coudray@gmail.com - Site : www.hbccoudrayisien.fr



facebook



HANDBALL CLUB COUDRAYSIEN

DOSSIER D'INSCRIPTION

SAISON 2019/2020

ENTRAINEMENTS SAISON 2019-2020

Créneaux PREVISIONNELS pour les différents collectifs

(sous réserve de modification par la Communauté d'Agglomération Seine-Essonne et de l'évolution des effectifs)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
	D.Douillet Coudray	R.Guitton Mennecy	D.Douillet Coudray	R.Guitton Mennecy	D.Douillet Coudray	R.Guitton Mennecy
13.30						
13.45						
14.00			Moins de 7 / de 9 mixtes 13h30 - 14h30			
14.15						
14.30						
14.45						
15.00			Moins de 11 mixtes 14h30 - 15h45			
15.15						
15.30						
15.45						
16.00			Moins de 13 mixtes 15h45 - 17h00			
16.15						
16.30						
16.45						
17.00						
19.00						
19.15						
19.30						
19.45						
20.00			Moins de 15 Masculins 19h00 - 20h30		Moins de 15 Masculins 19h00 - 20h30	
20.15						
20.30						
20.45						
21.00	Seniors Masculins 20h00 - 22h15					
21.15		Seniors Féminines 20h30 - 22h30	Seniors Masculins 20h30 - 22h15	Loisirs 20h30 - 22h30	Seniors Féminines 20h15 - 22h30	
21.30						
21.45						
22.00						
22.15						
22.30						

	SAMEDI	
	D.Douillet Coudray	R.Guitton Mennecy
09.00		
09.15		
09.30	Baby mixte 9h00 - 10h00	
09.45		
10.00		
10.15		Baby mixte 10h00 - 11h00
10.30		
10.45		
11.00		

Les Baby seront accueillis à Mennecy les samedis de 10h à 11h.
Néanmoins, en fonction du nombre d'enfants, le groupe pourrait être scindé en 2 et une session pourrait être organisée au Coudray Montceaux de 9h à 10h.
Ces éléments seront affinés en septembre en fonction des inscriptions.

Contact : Chantal MARGOTTIN

37, Chemin des Lorittes - 91100 Corbeil-Essonnes

☎ Port. 06.74.05.67.54

Email : handball.coudray@gmail.com - Site : www.hbccoudrayisien.fr



HANDBALL CLUB COUDRAYSIEN

DOSSIER D'INSCRIPTION

SAISON 2019/2020

AVIS AUX PRATIQUANTS

À dater du 1^{er} octobre, pour des raisons de sécurité, seuls les adhérents licenciés pourront prendre part aux entraînements.

Votre demande de licence n'est effectuée auprès des instances Fédérales de Handball que si votre dossier est complet. La fréquence des dépôts est hebdomadaire.

ASSURANCE FFHB

Les adhérents licenciés ont la possibilité de refuser la souscription de l'assurance individuelle de base intégrée à leur licence.

Pour cela, un courrier de refus doit être adressé à la Ligue Régionale dans les 30 jours suivant la validation, par le club, de la demande de licence (cf modèle joint au dossier d'inscription).

Les adhérents sont informés que le refus de cette assurance n'a aucune incidence sur le montant de la cotisation annuelle payée au HBCC.

Cette démarche est totalement individuelle. Le HBCC ne gère pas l'envoi des courriers à la Ligue.

TOURNOI ANNUEL

Nous organisons chaque année notre Tournoi de Handball sur Herbe. Il se déroule lors d'un week-end fin-mai ou début Juin. Nous sommes à la recherche de parents bénévoles pour nous aider ainsi que de lots pour notre Tombola lors de ce Tournoi. Si d'ores et déjà vous êtes intéressés, vous pouvez nous contacter à cette adresse mail : hbcc.tournoi.herbe@gmail.com.

Contact : Chantal MARGOTTIN

37, Chemin des Lorittes - 91100 Corbeil-Essonnes

☎ Port. 06.74.05.67.54

Email : handball.coudray@gmail.com - Site : www.hbccoudraysien.fr



HANDBALL CLUB COUDRAYSIEN

DOSSIER D'INSCRIPTION

SAISON 2019/2020

ATTESTATION MEDICALE

PROCEDURE DE CREATION / RENOUELEMENT DES LICENCES S'AGISSANT DES DOCUMENTS MEDICAUX

➤ lors d'une création : le licencié doit télécharger un certificat médical d'absence de contre indication à la pratique du sport en compétition ou en loisir, obligatoirement établi après le 1er juin 2019, et renseigner la date de ce certificat;

➤ lors d'un renouvellement : si le dernier certificat médical a été établi après le 1er juin 2017, alors celui-ci reste valable jusqu'à la fin saison 2019-20 et le licencié a juste à saisir de nouveau / confirmer dans Gesthand la date d'établissement de ce certificat réimporté automatiquement. En outre, le licencié doit obligatoirement télécharger une nouvelle attestation de santé (après avoir répondu au questionnaire médical) et en mentionner la date dans Gesthand (obligatoirement après le 1er juin 2019).

Informations concernant le questionnaire et l'attestation de santé :

- le questionnaire est à renseigner et à conserver par l'adhérent (il ne doit en aucun cas être fourni au Club)
- l'attestation est à renseigner par l'adhérent et :
 - Si la case NON est cochée, elle est à fournir avec le dossier d'inscription (cette attestation et le certificat de la saison passée sont suffisants pour obtenir une licence).
 - Si la case OUI est cochée, alors le licencié devra impérativement produire un nouveau certificat médical et le remettre avec son dossier d'inscription complet

Contact : Chantal MARGOTTIN

37, Chemin des Lorittes - 91100 Corbeil-Essonnes

☎ Port. 06.74.05.67.54

Email : handball.coudray@gmail.com - Site : www.hbccoudrayisien.fr



HANDBALL CLUB COUDRAYSIEN
DOSSIER D'INSCRIPTION
SAISON 2019/2020

SURVETEMENTS

Le HBCC vous propose d'acquérir le survêtement du Club.

TARIFS

- Tailles Enfants (116/128/140/152/164): 35€
- Tailles Adultes (S/M/L/XL/XXL/XXXL): 45€
- Personnalisation (dans le dos de la veste) : 2,50€

Si vous êtes intéressés, merci de faire parvenir le bon de commande ci-dessous à Chantal MARGOTTIN ou Sophie GRANDVAL.

BON DE COMMANDE

Nom :

Prénom :

	QUANTITE	TAILLE	PRIX UNITAIRE	TOTAL
ENFANTS			35 €	
ADULTES			45 €	
PERSONNALISATION			2,50€	
			TOTAL	

Aucune commande ne sera acceptée sans règlement.

Règlement par chèque ou espèces (chèque à établir à l'ordre du HBC Coudrayisien).

Contact : Chantal MARGOTTIN

37, Chemin des Lorittes - 91100 Corbeil-Essonnes

☎ Port. 06.74.05.67.54

Email : handball.coudray@gmail.com - Site : www.hbccoudrayisien.fr



FFHANDBALL

ATTESTATION - QUESTIONNAIRE DE SANTÉ pour le renouvellement de ma licence Handball

Dans le cadre de la demande de renouvellement de ma licence auprès de la FFHandball, je soussigné atteste avoir rempli le Questionnaire de santé fixé par arrêté du ministre chargé des sports daté du 20 avril 2017 et publié au *Journal officiel* du 4 mai 2017.

Dans le respect du secret médical, je conserve strictement personnel ledit questionnaire et m'engage à remettre la présente attestation au club au sein duquel je sollicite le renouvellement de ma licence.

Conformément aux dispositions de l'article D. 231-1-4 du Code du sport,

J'ai répondu **NON** à chacune
des rubriques du
questionnaire



*dans ce cas : je transmets
la présente attestation
au club au sein duquel
je sollicite le renouvellement
de ma licence*

J'ai répondu **OUI** à une ou
plusieurs rubriques du
questionnaire



*dans ce cas : je suis informé
que je dois produire à mon club
un certificat médical attestant
l'absence de contre-indication
à la pratique du handball,
établi après le 1^{er} juin.*

Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions réglementaires de la FFHandball relatives au certificat médical (article 30.2 des règlements généraux et articles 9 à 16 du règlement médical), disponibles dans l'Annuaire sur le [site Internet de la fédération](#)).

Nom et prénom :

Date (jj/mm/aaaa) :

Fait à :

Signature :

Dans le cas où le licencié concerné est mineur :

Nom et prénom du représentant légal :

Date (jj/mm/aaaa) :

Fait à :

Signature :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | ffb@ffhandball.net
94 04 6 CRÉTEIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | www.ff-handball.org

Association loi 1901 - N° Siret : 784.544.769.00044 / N° APE : 9319 Z



FFHANDBALL

Arrêté du 20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé exigé pour le renouvellement d'une licence sportive

Le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports,
Vu le code du sport, notamment ses articles L. 231-2 à L. 231-2-3 et D. 231-1-1 à D. 231-1-5,

Annexe II-22 (Art. A. 231-1) du Code du sport

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé " QS-SPORT "

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

<i>RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON.</i>		
Durant les douze derniers mois :	OUI	NON
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicquée ?		
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
À ce jour :		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?		
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		
<i>NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | ffb@ffhandball.net
94 04 6 CRÉTEIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | www.ff-handball.org

Association loi 1901 - N° Siret : 784.544.769.00044 / N° APE : 9319 Z



FFHANDBALL

CERTIFICAT MÉDICAL

(Article L231-2 du code du sport)

Je soussigné(e), docteur

certifie avoir examiné ce jour M. M^{me}

né(e) le *(jj/mm/aaaa)* :

et n'avoir décelé aucune contre-indication à la pratique du handball en compétition ou en loisir.

Date *(jj/mm/aaaa)* :

Signature et tampon du praticien
obligatoires

Données morphologiques facultatives communiquées pour permettre une analyse globale fédérale anonyme :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047 | T. +33 (0)1 56 70 72 72 | ffhb@ffhandball.net
94046 CRÉTEIL Cedex | F. +33 (0)1 56 70 73 00 | www.ff-handball.org

Association loi 1901 - N° Siret : 784.544.769.00044 / N° APE : 9319 Z

Modèle de courrier pour signifier un refus de souscription d'assurance Individuelle de Base

Je soussigné(e) : Nom - Prénom :.....

licencié(e) ou représentant légal du joueur mineur : (précisez son nom et son prénom)

.....

Adresse postale :

Adresse électronique : @

Téléphone :

Club :**Numéro de licence :**

certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements du présent document.

Je reconnais avoir pris connaissance :

- **des conditions du contrat d'assurance MMA n°114 246 500 souscrit par la FFHandball au travers de la notice d'information qui m'a été remise par courrier électronique au moment de la prise de licence**
- **être informé(e) de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes et assistance voyage couvrant, notamment, les dommages corporels auxquels la pratique du handball peut m'exposer et de la possibilité de souscrire ce type d'assurance auprès de l'assureur de mon choix**
- **des différents tarifs de licence appliqués par la FFHandball pour la présente saison sportive.**

Je ne souhaite pas souscrire à la garantie accidents corporels et à l'assistance rapatriement.

Fait à

Le

Signature (précédée de « lu et approuvé »)

Rappel : Ce document de refus ne pourra être pris en compte que s'il est réceptionné à la Ligue régionale dans les 30 jours suivant la validation, par le club, de votre demande de licence.



HANDBALL CLUB COUDRAYSIEN

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1: Gestion de l'association

Le présent règlement intérieur complète les statuts de l'association. Il doit être adopté par l'assemblée générale sur proposition du conseil d'administration.

En cas de nécessité, il peut être modifié par le conseil d'administration, mais les nouvelles dispositions devront être soumises et ratifiées par la plus proche assemblée générale.

Les statuts de l'association peuvent être consultés au siège social de l'association.

Article 2: Formalité administrative

Le président de l'association affine le HandBall Club Coudraisien à la Fédération Française de HandBall (FFHB) dès le mois de juin pour la saison suivante. Il engage les équipes dans les différents championnats départementaux ou régionaux selon le calendrier proposé par les structures concernées.

La décision d'engager ou non une équipe est de la responsabilité du conseil d'administration et est prise sur les critères suivants :

- Effectif des joueurs et joueuses ;
- Encadrement assuré ;
- Moyens techniques et financiers du club.

Article 3 : Couleurs du club

Les couleurs officielles du HandBall Club Coudraisien sont le Bleu et le Jaune.

En cas de nécessité, les modifications seront soumises à l'approbation du conseil d'administration.

Article 4 : Valeurs du club

Chaque adhérent s'engage à partager et véhiculer les valeurs du HandBall Club Coudraisien :
Solidarité – Partage – Respect – Fairplay.

Article 5 : Adhésion

Pour être membre de l'association, il faut s'acquitter de la cotisation fixée annuellement par le conseil d'administration, accepter les statuts de l'association et le présent règlement intérieur.

La cotisation comprend le montant de la licence et de l'assurance qui est reversée au comité départemental avec le bordereau d'inscription.

Les montants des cotisations sont définis au mois de juin pour la saison suivante après avoir pris connaissance des tarifs votés lors de l'assemblée générale du comité départemental.

Les adhérents du HandBall Club Coudraysien sont assurés dès qu'ils souscrivent leur licence auprès de la Fédération Française de HandBall.

La fourniture d'un certificat médical ou d'une attestation de questionnaire de santé est obligatoire pour obtenir une licence « joueur ».

Article 6: Discipline

Les licenciés sont tenus de se conformer aux statuts et règlements dont ils dépendent.

Il est demandé à chaque licencié d'avoir une attitude de respect et d'écoute envers les divers responsables du club et envers les autres licenciés. Il doit adopter un comportement responsable sur les terrains et au sein du club.

Tout manquement grave au sein du HandBall Club Coudraysien ou toute attitude antisportive, verbale ou physique, envers l'adversaire, l'arbitre, les managers, les partenaires ou le public fera l'objet d'une sanction en interne pouvant aller jusqu'à l'exclusion du HBCC (conformément aux statuts du HBCC).

En cas de manquement à ce règlement, la commission de discipline du HBCC statuera, en présence de l'intéressé, accompagné de son représentant légal si celui-ci est mineur, et déterminera la sanction à appliquer:

- Avertissement ;
- Match(s) de suspension ;
- Radiation du club.

Les sanctions peuvent se cumuler et seront notifiées par écrit au licencié concerné ou à son responsable légal pour les mineurs.

Il est rappelé que le dopage est rigoureusement interdit au sein du club. Par dopage, il faut comprendre tout produit interdit par le CNOSF (Comité National Olympique et du Sport Français) et le ministère de la Jeunesse et des Sports. Le licencié malade et traité médicalement, doit posséder sur lui l'ordonnance du médecin, dans la perspective d'un contrôle antidopage. Si ces consignes ne sont pas respectées, le bureau directeur du HBCC, en accord avec la commission de discipline se

réserve le droit d'exclure le licencié du club. La décision définitive ne sera prise qu'après avoir entendu le licencié ou son représentant légal devant la commission de discipline.

Toute sanction disciplinaire émise par les instances officielles (départementales, régionales ou nationales) représentant la Fédération Française de HandBall à l'encontre d'un licencié et entraînant une amende financière devra être acquittée, en tout ou partie, par le licencié concerné. Le conseil d'administration déterminera la sanction financière qui restera à la charge du licencié. En cas de non paiement, le licencié sera radié définitivement de l'association et l'amende financière sera quant à elle due, les frais engagés seront imputables au licencié concerné.

Tant que le joueur ne s'est pas acquitté de son amende auprès du Club, il ne pourra participer aux compétitions.

Article 7 : Gymnase

Le gymnase du Coudray-Montceaux est mis à la disposition des adhérents du HandBall Club Coudraysien uniquement pendant les heures qui lui sont réservées. En dehors des horaires autorisés, les adhérents n'ont pas l'autorisation d'accès à la salle de sport.

Il est en outre impératif de respecter le règlement intérieur du gymnase disponible en mairie ou dans le gymnase. Tout manquement à ce règlement, fera l'objet d'une sanction.

Dans l'intérêt commun, chaque adhérent doit respecter le matériel mis à sa disposition.

Article 8 : Equipements

Excepté pour les maillots personnalisés achetés par les adhérents, les maillots et ballons sont la propriété du club. Chaque joueur en est responsable et en cas de non-restitution en fin de saison, l'adhérent devra rembourser le montant des équipements prêtés.

Pour les adhérents de moins de 13 ans, les équipements sont et demeurent sous la responsabilité de l'entraîneur ou du responsable désigné de l'équipe.

Le lavage du jeu de maillots est assuré par les familles à tour de rôle.

Article 9 : Entraînements et matchs

Les horaires d'entraînement sont fixés en début de saison par le club.

Il convient de préciser que les entraîneurs sont responsables des jeunes uniquement pendant ces horaires.

Pour les adhérents mineurs, les familles doivent s'assurer de la présence de l'entraîneur. Si ces enfants mineurs se rendent seuls aux entraînements, les parents doivent prévenir les responsables du club, par écrit, avant le premier entraînement de la saison.

Une présence assidue aux matchs et aux entraînements est demandée à chacun. En cas d'absence au match ou à l'entraînement, le joueur ou la joueuse est tenu de prévenir son responsable d'équipe ou son entraîneur. Le joueur ou la joueuse doit également accepter de jouer dans le collectif choisi par l'entraîneur et/ou le manager.

Article 10 : Déplacements

Les parents des adhérents mineurs s'engagent à assurer (à tour de rôle) les déplacements des équipes. En cas d'impossibilité, ils s'arrangent avec une autre famille en permutant leur tour.

Les déplacements ne sont pas couverts par l'assurance corporelle fédérale. Il est de la responsabilité du conducteur de vérifier qu'il est assuré pour transporter des tiers dans son véhicule.

Les parents déchargent les entraîneurs, dirigeants ou autres parents transportant leur enfant à titre gracieux de toute responsabilité en cas d'accident lors d'un déplacement.

Article 11: Participation active à la vie du club

Il est indispensable que chaque adhérent participe de manière active à la vie du club.

Chaque adhérent a des droits et des devoirs : le droit d'adhérer à l'association, le droit de quitter l'association mais également le devoir de participer à la vie de l'association.

Participer à la vie de l'association, dans un club comme le HBCC, c'est pratiquer le handball et être actif dans la gestion globale de l'association.

Chaque adhérent autorise la prise de vue et la publication de son image, à titre gracieux, dans le cadre de la communication qui peut être faite par le HBCC.

Article 12 : Formation

Tout membre de l'association désirant participer à une commission technique (arbitrage, entraînement, coaching) bénéficiera des formations nécessaires.

Article 13 : Divers

Tout cas particulier ou litige ne trouvant pas de solution dans les articles de ce règlement intérieur sera étudié par le bureau directeur du HandBall Club Coudraysien et transmis si nécessaire aux instances de tutelle (comité départemental, ligue, fédération).



La charte HAND Attitude

MOI, PARENT, SUPPORTER ou SPECTATEUR,
Je m'engage toujours à

- ✓ Ce que le handball reste un plaisir et un jeu
- ✓ Garder, lors des matchs, un bel esprit sportif
- ✓ Respecter l'arbitre et ses décisions : il n'est pas infallible ; un JA pourrait être mon fils ou ma fille
- ✓ Ne jamais menacer ou insulter
- ✓ Rester poli et courtois envers l'équipe adverse et applaudir les bonnes actions de tous
- ✓ Encourager mon enfant dans les moments positifs et le réconforter dans les moments difficiles : les victoires et les défaites font partie du sport.

MOI, JOUEUR ou ENTRAINEUR,
Je m'engage toujours à

- ✓ Me conformer aux règles du jeu et accepter les décisions de l'arbitre sans les contester
- ✓ Refuser toute forme de violence physique ou verbale
- ✓ Être humble dans la victoire et sans rancœur dans la défaite
- ✓ Saluer les adversaires, les arbitres, les entraîneurs, les officiels de table et le public à la fin du match

MOI, ARBITRE,
Je m'engage toujours à

- ✓ Être impartial lors des matchs
- ✓ Expliquer, si nécessaire et rapidement, mes décisions
- ✓ Saluer les joueurs, les entraîneurs et les officiels de table à la fin du match

**Je suis HANDbassadeur de mon Club
Je suis l'image du HBCC**

LA FERVEUR N'EXCLUT PAS LE RESPECT